

Nous avons reçu Mardi dernier le RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE D'HENDAYE EFFECTUE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES, un document de 59 pages recto-verso qui constitue un véritable audit de notre ville, un document qui nous servira de référentiel au fil des délibérations à venir lors des prochains Conseils Municipaux.

En cela nous tenons à remercier la CRC pour la qualité de travail effectué et remis : cela permet de rétablir certaines vérités travesties par le passé à des fins électoralistes : nous y reviendrons ultérieurement au cours du débat.

Un brève introduction pour les non initiés qui permet de comprendre le pourquoi de ce que nous pouvons appeler un audit de la ville d'Hendaye.

La Chambre Régionale des Comptes Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes a examiné le 26 Juillet 2016 la gestion de la commune d'Hendaye à compter de l'année 2008. Le contrôle a porté, outre le suivi des observations formulées par la CRC lors du contrôle précédent, sur le positionnement de la commune par rapport à son environnement, sur la fiabilité de ses budgets et comptes, sur sa situation financière, sur diverses questions urbanistiques et littorales, enfin sur les relations entre la commune et l'ikastola.

La procédure de contrôle de la commune d'Hendaye a été effectuée dans le cadre du programme 2014 de la CRC. (Page8).

L'ouverture du contrôle a été notifiée, par lettre du 17 Juillet 2014, au Maire en fonction (M. Kotte Ecenarro), ainsi qu'à son prédécesseur (M. Jean Baptiste Sallaberry) sorti de fonctions en Mars 2014.

Un entretien préalable s'est tenu le 7 Juillet 2015, successivement avec M. Ecenarro et M. Sallaberry.

Cela a permis à la CRC lors de sa séance du 25 Novembre 2015 de finaliser ses observations provisoires et de les adresser par lettres le 14/04/16 aux deux personnes concernées (M. Ecenarro et M. Sallaberry) qui y ont répondu chacun à leur tour en Juin et Mai 2016 permettant ainsi à la CRC de finaliser le document que nous avons entre les mains : le Rapport d'Observations Définitives.